

L'ESSENTIEL DE L'INFO

DÉBLOCAGE DE PLUSIEURS TEXTES À BERCY

Depuis plusieurs semaines, le SCSI ne cessait d'interpeller le gouvernement dans les médias, sur X (Twitter) et auprès de l'ensemble de nos interlocuteurs pour dénoncer le blocage des textes qui doivent accompagner l'engagement des policiers pour les Jeux Olympiques comme l'avait annoncé Gérald Darmanin.

Le secrétaire général du SCSI a reçu un courrier, cosigné par le premier Ministre et le ministre de l'Intérieur, avec l'engagement d'honorer les protocoles signés et les annonces faites « au titre des JOP ». De même, les textes concernant la prime JOP devraient être publiés rapidement. Dans la foulée, ceux de la prime VP sont parus pour une mise en œuvre en juillet.

Le décret prévoyant l'indemnité d'absence missionnelle est également sorti, il est accompagné d'un arrêté couvrant les missions courantes de renforts temporaires. Des arrêtés spécifiques devront également être pris pour chaque événement particulier le justifiant, ce sera le cas pour les JOP, les cérémonies pour le débarquement, etc...



REVALORISATION DE L'IJAT AU 1ER JANVIER 2024. C'EST VALIDÉ !

Dans un courrier du 11 décembre adressé au secrétaire général du SCSI, Gérald Darmanin avait annoncé que la revalorisation de l'IJAT prévue en 2025 interviendrait au 1er janvier 2024. C'est chose faite. L'arrêté a été publié le 23 avril.

SEMAINE EN 4 JOURS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Des expérimentations de la semaine en 4 jours sont lancées dans la fonction publique, le plus souvent sans concertation.

La CFDT alerte sur les écueils du dispositif et demande que les agents soient parfaitement informés des conditions de sa mise en œuvre.



Le SCSI souhaite un joyeux anniversaire à la DGS qui souffle sa dixième bougie. Un grand bravo à tous nos collègues qui protègent tous les jours les français contre toutes les menaces .

Comme les autres filières où les primes se mettent en place, ils doivent bénéficier d'une véritable reconnaissance de la spécificité et de la technicité de leur métier.

ASSISTANTS D'ENQUÊTE, TOUT DOUCEMENT...

Un premier bilan du dispositif des assistants d'enquête a été présenté devant les organisations syndicales le 5 avril 2024. La Lopmi avait fixé un objectif ambitieux de plus de 4 000 assistants d'enquête à atteindre d'ici 2033 dans la police.

31 personnels ont été affectés au cours de cette première vague de déploiement d'effectifs. Ils ont pris leurs fonctions depuis novembre 2023 dans la filière judiciaire nationale.

Pour l'année 2024, la police cible 120 recrutements d'assistants d'enquête, soit quatre fois plus qu'en 2023. Ce n'est pas à ce rythme qu'un nouveau souffle sera donné à la filière judiciaire !

FAED INTERCONNECTÉ

Le fichier des empreintes digitales (FAED) va être interconnecté avec de nombreux autres (TAJ et FPR notamment) et la durée de conservation maximale va être portée à 40 ans (en matière criminelle).

Il est grand temps de faciliter les interconnexions de nos fichiers et de moderniser notre outil numérique !



RÉFORME DE LA FONCTION PUBLIQUE



Des questions toujours sans réponse, et une multilatérale reportée au 21 mai.

La concertation sur le projet de loi "pour l'efficacité de la fonction publique" s'est poursuivie lors de bilatérales le 25 avril. Face à la direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), la CFDT - Fonctions publiques a réaffirmé son opposition au projet en cours, sur le fond comme sur la forme.

OUTRE-MER ITR : le décret du nouveau dispositif est sorti

Du 1er avril 2024 au 30 septembre 2024, les fonctionnaires d'Etat affectés au 1er janvier 2024 dans le Pacifique et à Saint-Pierre-et-Miquelon pourront opter pour le nouveau dispositif de l'Indemnité Temporaire de Retraite (ITR). S'ils en remplissent les conditions, ils bénéficieront d'une garantie annuelle de 4 000€ soit 333€ mensuels en plus sur leur pension de retraite via la RAFP (liquidée entre 62 et 64 ans).

Il serait opportun d'étendre cette mesure à d'autres territoires ultramarins.



ÉMEUTES EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le SCSI-Cfdt adresse son soutien inconditionnel aux collègues locaux engagés sur ces violents affrontements, ainsi qu'à tous ceux envoyés en renfort pour rétablir l'ordre public. Courage !